

Nombre de membres

Afférents au CM	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13+2 proc

Séance du Mercredi 08 avril

Deux mille vingt et un

Et le huit avril

Date de la Convocation

01 avril 2021

à 17h30. Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu de ses séances, sous la présidence de GARCIA Denise

Date d'affichage

01 avril 2021

Présents : ADAM Marc, GARCIA Denise, ABRINES André, BAGNIS Jean-Paul, BONNAURE Martin CHAMPETIER Dominique, EBERHARD Roth, DEVERNAY Anne-Sophie, De BOURNET Catherine, HOFFMAN Françoise, JAUZION Bruno MARHIC Daniel, VIALLE Romain

Absentes excusées : BRUYENNE Muriel donne procuration à GARCIA Denise
MARTEL Magalie donne procuration à DEVERNAY Anne-Sophie

Secrétaire de séance : Françoise HOFFMAN

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

Madame le Maire ne prend pas part au vote des Comptes administratifs Délibérations N° 1-2-3

1- Approbation Compte de Gestion et CA Régie Minibus 2020

Excédent de fonctionnement : 13 119.25 €

POUR : 14

2- Approbation Compte de Gestion et CA Assainissement 2020

Excédent de Fonctionnement 116 732.28 € et déficit d'investissement 229 069.72 €

POUR : 14

3- Approbation Compte de Gestion et CA Budget Principal 2020

Excédent de Fonctionnement 902 185.91 € et excédent d'investissement 620 992.85 €

POUR : 14

4- Vote du taux des taxes 2021

Le taux des taxes sur le foncier bâti et non bâti est identique à l'année précédente.

Foncier bâti : 15.60 % et Foncier non bâti : 56.88 %.

L'Etat va nous compenser la perte de la taxe d'habitation.

Le montant prévisionnel de la fiscalité directe est de 393 871 €

POUR : 15

Le Maire :

*- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai
de 2 mois à compter de sa réception et/ou sa notification*

Fait et délibéré 08 avril 2021

Le Maire, Denise GARCIA

Nombre de membres

Afférents au CM	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13+2 proc

Séance du Mercredi 08 avril

Deux mille vingt et un

Et le huit avril

Date de la Convocation

01 avril 2021

à 17h30. Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu de ses séances, sous la présidence de GARCIA Denise

Date d'affichage

01 avril 2021

Présents : ADAM Marc, GARCIA Denise, ABRINES André, BAGNIS Jean-Paul, BONNAURE Martin CHAMPETIER Dominique, EBERHARD Roth, DEVERNAY Anne-Sophie, De BOURNET Catherine, HOFFMAN Françoise, JAUZION Bruno MARHIC Daniel, VIALLE Romain

Absentes excusées : BRUYENNE Muriel donne procuration à GARCIA Denise
MARTEL Magalie donne procuration à DEVERNAY Anne-Sophie

Secrétaire de séance : Françoise HOFFMAN

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

5- Vote des Subventions 2021

Secours populaire 2 600 € - OCCE école élémentaire 1 800 €- OCCE école maternelle 900.00 € -
ESSAAG : 2 600 € - URAM (club Rugby Joyeuse) 300 € - Fiber nature : 800 €

M. Mahric Daniel n'a pas pris part au vote pour la subvention URAM.

POUR : 15

6- Renouvellement contrat assurance risque statutaire

Le Conseil municipal décide de mandater le centre de gestion pour le renouvellement de l'assurance risque statutaire pour les 5 agents CNRACL et les 5 agents IRCANTEC.

POUR : 15

Le Maire :

*- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai
de 2 mois à compter de sa réception et/ou sa notification*

Fait et délibéré 08 avril 2021

Le Maire, Denise GARCIA